

Philosophie et Grammaire en Allemagne : le traitement du passif aux XVIII^e et XIX^e siècles*

Friederike SPITZL-DUPIC
Université Blaise Pascal / Clermont-Ferrand II,
LRL EA 999

1. Introduction

La catégorie verbale du passif ne peut être analysée sans le recours à celles auxquelles elle s'oppose et avec lesquelles elle forme les diathèses verbales. Pour cette raison nous analyserons dans notre étude à visée historiographique la théorisation du passif telle qu'elle a été entreprise à travers le traitement des diathèses dans la pensée philosophico-grammaticale en Allemagne aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Dans la tradition grammaticale européenne, la *Syntaxe* d'Apollonios Dyscolos et la *Téchnē Grammatikē* de Denys le Thrace (II^e–I^{er} s. av. notre ère)¹ semblent être les premiers textes transmis où les diathèses se trouvent théorisées, chez Apollonios à travers la notion de transitivité (cf. Ildelfonse 1998: 68 *sqq* et ci-dessous sous 3. et 5.), chez Denys de Thrace dans le cadre du traitement des « accidents » du verbe (cf. Lallot 1989: 55). Denys de Thrace établit, en fonction de la manière dont le verbe met en relation les actants du procès qu'il désigne, une distinction tripartite en diathèse active, passive et moyenne².

Cette distinction, quoique régulièrement présente par la suite, connaîtra également des modifications car, pour décrire les diathèses, les grammairiens s'appuieront — conjointement ou séparément — sur des critères syntaxiques, tels que le marquage des actants, sur des critères sémantiques, tels que le rôle des actants impliqués et, finalement, sur la morphologie des verbes. Le con-

* Je remercie vivement Jean Albrespit et Jérôme Puckica, relecteurs de mon texte, de leurs remarques et suggestions très utiles.

¹ Ces deux textes constituent les manuels de référence de toute la tradition grammaticale grecque et, en partie, latine.

² Cf. Denys le Thrace (trad. Lallot 1989: 55): « Le verbe est un mot non casuel, qui admet temps, personnes et nombres, et qui exprime l'actif ou le passif. Il y huit accidents du verbe: le mode, la diathèse, l'espèce, la figure, le nombre, la personne, le temps, la conjugaison. [...] B. – Il y a trois diathèses: actif, passif, moyen. L'actif, par exemple túpto ['je-frappe']; le passif, par exemple túptomai ['je-suis-frappé']; le moyen est la diathèse qui exprime tantôt l'actif, tantôt le passif, par exemple pépega ['je-suis-fixé'], diéphthora ['je-suis-détruit'], epoiesámen ['je-fis'], egrapsámen ['j'écrivis']. » Cf. Boehm 2001 pour les différents emplois et l'histoire du terme *diathèse*, qui n'est pas usuel dans notre corpus mais qui depuis son probable premier emploi par Aristote dans les *Catégories* (8, 8b25 *sq* et 6, 6a36 *sq*) reflète de par sa sémantique la corrélation entre l'actif et le passif comme le souligne Puckica (2003: 11-12).

cept de diathèse se trouvant souvent étroitement relié à celui de transitivité, lui-même renvoyant à des descriptions sémantiques et syntaxiques, les approches théoriques s'en trouvent complexifiées (cf. Colombat 2003). Ainsi, en fonction des critères retenus et parfois aussi en fonction des langues étudiées, entre deux à cinq voix verbales principales (cf. Barbarić 1981: 871–887)³ voire éventuellement six (cf. ci-dessous) sont distinguées. Le passif, à côté de l'actif et du médium, en fait régulièrement partie. La variabilité des critères a engendré une certaine obscurité que l'on retrouve dans certaines grammaires allemandes de l'époque considérée ici⁴.

Si l'on se tourne maintenant vers la situation actuelle, on assiste depuis les années 1960, à côté de la poursuite d'études de type comparatif, à une théorisation controversée qui porte notamment sur le passif: sur son statut syntaxique (dérivé ou non), sur son statut sémantique et pragmatique (structure marquée ou non, *promotion / thématization* du patient et / ou *rétrogradation / rhématisation* de l'agent ou non, perspective événementielle s'opposant à une perspective actancielle ou non, etc., cf. p.ex. en Allemagne Wandruszka 1961 et Weisgerber 1963). La réflexion menée a conduit à des catégorisations supplémentaires comme celles établissant les catégories du causatif, du résultatif, de l'applicatif (cf. Wunderlich 1993).

Les diathèses verbales font ainsi partie des catégories grammaticales théorisées et analysées depuis plus de deux mille ans, cependant une conception faisant l'unanimité des linguistes semble loin d'être atteinte. Dans son ouvrage sur les catégories verbales en allemand, Elisabeth Leiss (1992: 72) formule une critique fondamentale de la situation en affirmant:

Une définition du passif doit avant tout donner une réponse à la question du pourquoi du passif, c'est-à-dire, elle doit pouvoir répondre à la question de savoir quelle est la fonction du passif. [...] Mais il n'y a pas d'identification de la fonction du passif [...]. Cela revient à dire que nous ne savons pas pourquoi nous utilisons le passif. [...] Encore de nos jours, notre savoir sur le passif est extrêmement incomplet. Aucune unanimité n'existe quant aux propriétés essentielles et secondaires d'un passif connu, p.ex. le passif allemand.⁵

³ Les grammaires de l'allemand du 17^e siècle et du début du 18^e siècle retiennent entre deux et quatre diathèses et s'avèrent fortement dépendantes de la tradition gréco-latine (cf. Barbarić 1981: 871-887).

⁴ Jellinek (1914: 285), historiographe de la grammaticographie allemande, a même jugé que « la doctrine du *genus* ou de la *significatio* des *verba* est l'une des parties des plus embrouillées de la grammaire romaine ».

⁵ „Eine Definition des Passivs muß vor allem eine Antwort auf die Frage nach dem ‚Warum‘ des Passivs geben können, d.h. sie muß die Frage nach der Funktion des Passivs beantworten können. [...] Doch es gibt keine Funktionsbestimmung des Passivs [...]. Das kommt der Aussage gleich, daß wir nicht wissen, warum wir das Passiv verwenden. [...] Bis heute ist unser Wissen über das Passiv äußerst unvollkommen. Es besteht keine Einigkeit darin, was die wesentlichen und was die unwesentlichen Merkmale eines uns bekannten Passivs, z.B. des Passivs im Deutschen, sind.“ NB. Toutes les traductions non référencées proposées

Leiss (1992: 72–73) vise ici une causalité finale qui correspondrait à une signification propre du passif, qui dépasserait fondamentalement l'observation de la synonymie référentielle entre l'actif et le passif et qui ne se réduirait pas non plus – comme, selon elle, dans les approches récentes – au constat de différences stylistiques. Si les résultats de sa propre analyse nous semblent très pertinents – elle fait apparaître le rôle de la *définitude* du patient dans le choix de la structure passive – sa position surprend cependant face à des approches du passif de type explicatif dans la grammaticographie allemande récente. Ainsi, mentionnons un seul exemple parmi d'autres, les résultats de Leo Weisgerber (1899–1985), linguiste allemand et fondateur de la *Sprachinhaltsforschung*⁶ qui, tout comme Leiss, critique la vision du passif comme une simple *forme grammaticale* converse de l'actif et propose l'analyse explicative suivante (cf. Weisgerber 1963: 54–55):

Le monde au passif n'est pas un monde passif, comme un fatalisme qui attendrait résigné ce qui lui arrive. Ce n'est pas non plus un monde où les activités s'inversent; [...] l'actif subsiste et avec lui « l'acteur » qui cause et porte l'activité. Mais s'offre ainsi la possibilité de considérer les événements en mettant l'acteur à distance, en opposition à l'actif. Cela veut dire que le monde ne sombre pas dans l'informe, dans l'absence de direction mais par rapport à la perspective éternelle de l'action il peut également être interprété de manière plus accentuée comme un événement. C'est dans cette perspective de catégoriser et de comprendre le monde que « le monde au passif » se présente.⁷

Weisgerber propose ainsi une approche éminemment *finale* sur fond d'une analyse des langues indo-européennes qui, à travers la relation sujet-prédicat, accentuent à ses yeux la visée causale.

L'oubli des résultats obtenus dans la réflexion sur le passif comme on vient d'en faire le constat pour E. Leiss, a commencé bien plus tôt. Ainsi, pour illustrer le désarroi des linguistes face à la fonction et à la signification du passif, E. Leiss elle-même renvoie également à Hans Conon von der Gabelentz. En effet, en 1860, Gabelentz (1807–1874), dans une étude de linguistique comparée consacrée au passif, affirme que le passif est traité dans les grammaires comme une forme dépourvue de *nécessité interne*, comme une alternative sur le plan de la *forme*, et non du *contenu*, à ce qui est désigné par l'actif.

dans cet article sont de moi, F.S.-D.

⁶ A la suite des travaux de Weisgerber, ce courant d'approche grammaticale devient dominant en Allemagne dans les années 1960.

⁷ „Die Welt im Passiv ist nicht eine passive Welt, etwa ein Fatalismus, der abwartet, was über ihn kommt. Sie ist auch nicht eine Welt, in der die Aktivitäten sich umkehren; [...] das Aktiv bleibt und mit ihm der das Geschehen in Gang setzende und tragende ‚Täter‘. Aber es ergibt sich die Möglichkeit, das Geschehen auch täterfern zu sehen. Und zwar in der Opposition zum Aktiv: Das heißt, die Welt versinkt nicht im Ungestalteten, Führerlosen; aber sie gegenüber der unentwegten Handlungsperspektive auch stärker als Ereignis interpretiert werden. [...] Von dieser Seite aus, das Geschehen geistig einzuordnen und zu verstehen, gestaltet sich die ‚Welt im Passiv‘.“

Pour appuyer cette affirmation, il fait passer en revue un certain nombre de conceptions provenant notamment du courant des grammaires générales et philosophiques en langue allemande de la fin du 18^e siècle et du début du 19^e siècle.

Cette affirmation surprend également car la particularité de ces ouvrages réside dans le fait que les auteurs cherchent à *expliquer* les faits de langue par des faits conceptuels et des finalités dans leur verbalisation, et à établir des correspondances entre formes linguistiques d'une part et catégories conceptuelles et activités mentales présupposées d'autre part. On peut donc s'attendre à ce que ces auteurs s'efforcent justement de fournir, une voire plusieurs explications à l'existence du passif ou, plus généralement, des diathèses.

Nous essaierons maintenant de montrer que cette hypothèse s'avère pertinente et que nous sommes face non pas à une absence d'explication du passif dans l'histoire de la linguistique et la grammaticographie mais face à des oublis répétés de théorisations existantes.

Notre corpus est constitué de textes en langue allemande publiés entre le début du 18^e et le milieu du 19^e siècle. Nous couvrons ainsi la totalité de la période où des grammaires de ce type voient le jour en pays germanophones.

Avant de rentrer dans le vif de notre sujet, quelques précisions concernant les grammaires générales et philosophiques nous semblent utiles.

2. *Les grammaires générales et philosophiques*

Le courant des grammaires générales et philosophiques est inauguré par la *Grammaire générale et raisonnée* (1660) d'Arnauld et de Lancelot et se tarit vers la première moitié du XIX^e siècle. Comme mentionné ci-dessous, les grammaires philosophiques se caractérisent par le fait qu'elles opposent, d'une part, des principes généraux mentaux supposés sous-tendre le langage, aux grammaires des langues particulières et à l'usage linguistique d'autre part. Cette opposition se fonde sur l'idée selon laquelle le langage est l'expression de la pensée humaine *et* qu'il doit être, par conséquent, étudié à partir d'une analyse de la pensée dont la nature est *non* linguistique⁸, une telle étude permettant alors d'établir les *causes* des données linguistiques.

Les auteurs des grammaires philosophiques tendent à une universalité qui se fonde sur celle, présupposée, de l'esprit humain ce qui, en général, les conduit à élaborer les catégories grammaticales en partant d'une théorie cognitive élaborée, dans les termes de l'époque: une *théorie de l'esprit*.⁹ Deux types de théories de l'esprit peuvent être distingués: l'une, largement dominante, identifie jugement et activités mentales et postule l'existence de diffé-

⁸ Cf. Pariente 1992: 623: « Le geste inaugural des Grammaires philosophiques est bien celui par lequel elles se coupent des grammaires particulières. »

⁹ Nous suivons Pariente qui insiste sur ce trait fondamental pour montrer que l'approche des grammaires générales doit être distinguée de celle des traités modistes (XIII^e s.) dont les auteurs aspirent également à l'universalité dans l'analyse du langage, fondant toutefois cette universalité non sur une théorie de l'esprit mais sur celle de la théorie aristotélicienne du mouvement, cf. Pariente 1992: 622 et Kelly 1977.

rents types de concepts et d'opérations pour établir les correspondances avec telle classe de mots ou telle fonction et structure syntaxique ; l'autre cherche à distinguer entre le contenu conceptuel et l'organisation du langage exprimant ce contenu, attribuant alors aux signes linguistiques une force analytique¹⁰.

Les catégories linguistiques ainsi fondées sont en général considérées comme communes à toutes les langues aptes à exprimer les contenus de l'esprit.

Les langues particulières sont alors étudiées ou — du moins — considérées à partir de ce qui est presupposé fondamental et nécessaire dans la pensée, et de leurs moyens linguistiques pour verbaliser ces fondamentaux. La grammaire philosophique est alors présentée comme le fondement irréductible de toute grammaire d'une langue particulière, et dans certains ouvrages également comme celui d'une grammaire *comparée*. La diversité des langues particulières est dès lors considérée comme relevant de « réalisations différentes d'un même modèle » (Pariante 1992: 636).

En fonction de l'articulation interne de la théorie de l'esprit, variable d'un auteur à l'autre, la conceptualisation des catégories linguistiques que les auteurs en déduisent peut varier également, et de façon considérable.

En raison de ces approches théoriques différentes, la démarche qui s'impose dans notre étude sur la théorisation du passif est celle d'une analyse au cas par cas. Les textes étudiés sont choisis en fonction de la diversité de leurs approches et dans le souci de rendre compte d'une certaine évolution que l'on peut constater sur le plan chronologique: en effet, si les premières théorisations restent entièrement ou du moins largement tributaires de la tradition grammaticographique gréco-latine, on constate à la fin de la période considérée des perspectives nouvelles que certaines théories modernes rejoignent. Notons que nous ne reconstruisons ici les fondements grammaticographiques et philosophiques sous-jacents à ces approches que dans la mesure où la compréhension du traitement des diathèses rend cette reconstruction nécessaire.

3. Einleitung zu gründlicher Erkenntniß einer jeden Insonderheit aber der deutschen Sprache [...]¹¹ (1715), de Johann Daniel Longolius

L'une des premières grammaires générales en langue allemande (cf. Weiß

¹⁰ Cf. p.ex. la conception d'Etienne Bonnot de Condillac (1714-1780). Condillac (1775: 113) presuppose un fonctionnement de la pensée où les jugements et les raisonnements s'effectuent dans un acte unique, sans que leurs parties soient données de manière distincte, tout comme les données de la perception se présentent naturellement, du moins dans un premier temps, de manière simultanée aux sens. Seuls les 'signes artificiels' du langage permettent alors une décomposition du jugement en parties distinctes ainsi qu'une analyse de leurs relations. Condillac (1775: 106) parle dans ce sens des langues particulières comme autant de « méthodes » à analyser la pensée: « [...] l'analyse de la pensée est toute faite dans le discours. Elle l'est avec plus ou moins de précision, suivant que les langues sont plus ou moins parfaites, et que ceux qui les parlent ont l'esprit plus ou moins juste. C'est ce qui me fait considérer les langues comme autant de méthodes analytiques. »

¹¹ Trad.: *Introduction à la vraie connaissance de toutes les langues mais particulièrement de la langue allemande [...]*.

1992: 12–17) est l'ouvrage de J. D. Longolius (1677–1740), *Einleitung zu gründlicher Erkänntniß einer ieden Insonderheit aber der teutschen Sprache* [...], publié en 1715. Cette grammaire montre des influences de la grammaticographie française du 17^e siècle ainsi que de la tradition grammaticale gréco-latine.

En effet, Longolius présente dans un premier temps une répartition des verbes en trois catégories correspondant à trois types de signification, i.e. verbes actifs, passifs et neutres. Il suit ainsi la tradition gréco-latine¹² que les auteurs de la *Grammaire générale et raisonnée* [...] de Port-Royal présentent comme la « division commune » (Arnauld & Lancelot 1660, 1830: 83). La catégorisation chez Longolius s'appuie de plus, également proche en cela du traitement de la diathèse par Arnauld & Lancelot, sur une description sémantique qui reste quelque peu vague, les verbes actifs désignant « un état [sic] par la force duquel est incluse une action étrangère sur quelque chose d'autre, comme jeter, [...] pousser, creuser [...] » (1715: 28), les verbes passifs désignant « un état dans lequel une action étrangère est ressentie ou subie, comme être porté [...] » (*ibid.*), les verbes neutres désignant « ou un état incertain ou pas complètement certain ou un état tel que l'acteur jouit du fruit de son propre œuvre, comme être, avoir, devenir, [...], dormir » (1715: 28–29). On retrouve là également des traces évidentes de la notion de transitivité et de son traitement à travers les observations de type sémantique, puis syntaxique telles que la grammaticographie latine les intègre régulièrement depuis Priscien (5^e–6^e siècles de notre ère) qui lui, s'inspire de la *Syntaxe* d'Apollonios (*cf.* Bouard 2007: 24–25, 57). Priscien est le premier des grammairiens latins à donner une véritable place à des considérations sur la *construction* syntaxique. A travers une exploitation de la notion de *transition*, provenant du paradigme des pronoms et investi dans l'analyse constructionnelle, la *transition* devient la notion à travers laquelle est saisi le passage d'une personne à une autre à travers l'action exprimée par le verbe (*cf.* Priscien *Institutiones grammaticae* livres XVII et XVIII, in Keil *et al.*, 1855–1880, vol. III et Evrard 2005).

En traitant ensuite des propriétés (*accidents* dans la terminologie de la tradition gréco-latine) des mots (Longolius 1715: 36 *sqq.*), une hésitation théorique apparaît de manière assez nette car Longolius indique comme faisant partie de la conjugaison « les modes, le temps, le nombre, la personne » et « probablement aussi le genre ». Il s'éloigne ainsi de la tradition gréco-latine où les critères morphologiques jouent dans ce cadre un rôle distinctif fondamental et s'approche de la vision des Messieurs de Port-Royal qui pour leur part émettent finalement des réserves sur la tripartition initialement énoncée, précisant que les « langues vulgaires de l'Europe », faute d'une forme passive du verbe, n'auraient pas de verbe passif (*cf.* Arnauld / Lancelot 1660 (1830):

¹² *Cf.* ci-dessus pour les débuts de la grammaticographie grecque. Pour la tradition latine, *cf.* le chapitre *De verbo* dans l'*Ars minor* de Donatus (Donatus Aelius) qui introduit le verbe comme la partie du discours 'cum tempore et persona sine casu aut *agere* aliquid aut *pati* aut *neutrum* significans.' Dans le cadre du traitement des propriétés / accidents du verbe, Donat distingue cinq genres verbaux sur la bases de critères morphologiques.

83–84). Longolius se situe finalement à mi-chemin de ces deux positions: il prend en compte la morphologie en comprenant sous le genre verbal la « conjugatio activa » et la « conjugatio passiva » (1715: 51) mais en considérant les verbes neutres, ou lorsque les langues disposent de pronoms réfléchis, les verbes réfléchis et les verbes déponents, c'est-à-dire les catégories morphologiques présentes dans la tradition latine, comme des sous-catégories de l'opposition actif – passif (cf. 1715: 51).

Longolius fonde ainsi son approche sur des critères sémantiques et morphologiques mais ceux-ci semblent largement secondaires. De cette manière il aboutit à des résultats correspondant à des perspectives différentes, l'une reflétant la tradition grammaticale, l'autre le souci qu'il partage avec les auteurs des autres grammaires générales de faire correspondre différentes formes linguistiques à différentes conceptualisations. Néanmoins, il reste entièrement tributaire des approches grammaticographiques de ses prédécesseurs et n'avance finalement pas d'explication raisonnée pour les formes de la diathèse. Ainsi, malgré son annonce initiale (Longolius 1715: 8) selon laquelle il aurait « recherché et expliqué tout ce qui peut servir à une connaissance raisonnée des éléments linguistiques [...] », le lecteur cherche en vain ce qui pourrait être la *cause* conceptuelle des formes de la diathèse.

4. *Vernünfftige Gedanken. Von Gott, der Welt und der Seele des Menschen*¹³ (1719), de Christian Wolff

Le second texte pouvant être considéré comme, à tout le moins l'ébauche, d'une grammaire générale en langue allemande est un très bref passage dans l'ouvrage de Christian Wolff (1679–1754) intitulé *Vernünfftige Gedanken. Von Gott, der Welt und der Seele des Menschen* (1719). Wolff (cf. 1719: 169 sqq) caractérise les parties du discours principalement selon leur fonction dans l'expression des différentes entités qui, suppose-t-il, constituent nos pensées. Les verbes que, contrairement à la plupart des grammairiens allemands contemporains, Wolff appelle « mots principaux » („Haupt=Wörter“, *ibid.*: 171), expriment selon lui des propriétés, des modifications, des actions ou comportements effectués ou subies par des substances. Aucun critère de classification n'est proposé. Une seule remarque sur le plan morphologique exprime la conception classique de l'incorporation de la copule, expression de la *liaison* entre prédicat et sujet („Verbindung“, *ibid.*: 170) dans les verbes. La diathèse, sans d'ailleurs être identifiée comme catégorie à part, n'est donc évoquée que sur un plan conceptuel et sémantique sans aucune analyse supplémentaire. Selon la théorie traditionnelle du jugement en sujet – copule – prédicat, on constate qu'aux yeux de Wolff, les énoncés affirmant ou niant telle ou telle propriété, action, modification d'un sujet donné s'établissent à partir de l'analyse du sujet seul sans qu'il y ait une mise en rapport direct avec d'autres constituants du jugement mental exprimé par une phrase. Quels que soient la forme et le signifié du verbe, la relation de prédication est conçue comme correspondant

¹³ Trad.: *Réflexions raisonnées sur Dieu, le monde et l'âme humaine*.

à l'inclusion du concept du verbe dans celui du sujet. L'approche de Wolff illustre ainsi que sur fond d'une telle approche, une prise en considération des formes diathétiques semble exclue.

5. *Allgemeine Sprachkunst Das ist, Einleitung in alle Sprachen*,¹⁴ (1763), de J.J. M.(eynier)

Si nous mentionnons ici l'*Allgemeine Sprachkunst* [...] (1763) de J.J. Meynier (1710–1783), c'est pour relever deux aspects supplémentaires qui s'y présentent, à savoir un recours à la configuration syntaxique régie par le verbe dans le traitement de la diathèse et la question de la dérivation des formes de la diathèse.

Meynier classe les verbes en « activa, passiva, neutra, reciproca, personalia » et « impersonalia » (1763: 78) sans spécifier la nature de ce classement mais en faisant intervenir des critères sémantiques et syntaxiques. Notons que les origines de ces considérations sémantico-syntaxiques se situent chez les Stoïciens telles que nous les trouvons présentées par Diogène Laërce (III^e s.), l'un des commentateurs de la philosophie stoïcienne du langage et l'une des sources principales dans la transmission de leur conceptions:

Le prédicat est ce qui est dit de quelque chose ou un contenu de pensée construit à propos d'une ou de plusieurs choses [...] ou un dit incomplet qui, construit avec un cas direct, engendre une proposition. Parmi les prédicats, les uns sont des *sumbamatata*, comme 'naviguer parmi les rochers' [...] et certains sont droits, d'autres renversés, d'autres ni l'un ni l'autre. Sont droits les prédicats qui se construisent avec un des cas obliques pour engendrer une proposition, comme 'écoute', 'voit', 'dialogue'. Renversés sont ceux qui se construisent avec la particule passive, comme 'je suis écouté', 'je suis vu'. Ni l'un ni l'autre ceux qui ne comportent d'aucune de ces deux façons, comme 'pense', 'se promène'.¹⁵

Chez Meynier, les verbes actifs se caractérisent par le fait d'avoir un sujet différent de l'objet, les verbes passifs signifient une *passion*, les verbes neutres correspondent à des verbes « signifiant une affirmation sans objet, ne régissant aucun cas, comme [...] *je parle* [...] » (1763: 79).

Par ailleurs, Meynier aborde la relation actif – passif sous l'angle dérivationnel. Il se targue d'être le premier à formuler l'observation suivante: l'existence des verbes passifs ne relèverait d'aucune nécessité dans les langues étant donné qu'ils seraient tous 'résolubles' en verbes actifs. Il illustre cette observation entre autres par l'énoncé « mon frère est aimé », *résoluble* en « on

¹⁴ Trad.: *Grammaire générale, c'est-à-dire introduction à toutes les langues*.

¹⁵ *Vies et opinions des philosophes antiques*, VII, 64, trad. par Ildéfonse et cité dans Ildéfonse 1994: 25–26.

aime mon frère » (1763: 79). Si à l'époque en Allemagne, on ne rencontre que rarement cette conception qui présuppose une dérivation du passif à partir de l'actif et traite ainsi celui-là comme une forme *seconde*, elle n'est néanmoins aucunement nouvelle. En effet, elle se trouve déjà formulée au II^e s. avant notre ère dans la *Syntaxe* d'Apollonios Dyscole (cf. Ildefonse 1998: 69–70, Puckica 2003: 24). La source indirecte de Meynier peut être *De Causis linguae* [...] (1540)¹⁶ de Jules César Scaliger, un ouvrage ayant exercé une grande influence sur les grammaires générales en France (cf. Barbaric 1981, II: 871–872), notamment sur *La grammaire générale et raisonnée* [...] d'Arnauld & Lancelot (1660). Meynier connaît ce dernier ouvrage parfaitement pour avoir été le premier à le publier en Allemagne (version annotée) et il s'en inspire largement (cf. Spitzl-Dupic 2007: 207–208).

Les exemples que Meynier propose pour le passif sont dépourvus de l'expression du complément d'agent et il réalise, par conséquent, pour la forme active présupposée un sujet impersonnel. Dans cette visée de définition sémantique, l'agent, du moins un agent actualisé, semble donc être considéré comme sans importance.

Il faut alors constater que Meynier invalide par cette démarche l'un de ses propres postulats fondamentaux selon lequel les différences entre signes linguistiques correspondent nécessairement à *différentes* actions de l'esprit (cf. 1763: 3). De plus, il se fait — à tort — critique « des langues » puisque la possibilité d'exprimer l'agent dans l'énoncé au passif n'est pas prise en compte.

Les approches de Longolius, de Wolff et de Meynier peuvent ainsi illustrer le traitement succinct des diathèses verbales au début des grammaires générales en langue allemande. La plupart des autres grammaires générales ne proposent guère de nouvelles perspectives, voire passent leur existence sous silence comme p.ex. Roth (1795 et 1815) et Neide (1797), rejoignant en cela peut-être, de manière implicite, la position de Meynier. Notons cependant que Lambert (1764, I: 72), qui, dans un premier temps, présente la relation actif–passif comme « une pure modification grammaticale des mêmes mots », pointe, dans une perspective critique de la langue et attribuant ainsi un certain sémantisme à la diathèse, les erreurs conceptuelles possibles engendrées par cette 'modification': l'utilisation d'un verbe de forme active pour un sujet inanimé présenterait celui-ci comme un *être* actif (cf. Lambert 1764, II: 536). Mais cet aspect pertinent n'occupe que quelques lignes dans son ouvrage de quelque 840 pages. Le traitement de la diathèse se transforme et devient plus consistant en Allemagne dans le troisième tiers du 18^e siècle où de nouvelles adaptations de principes philosophiques et le transcendantalisme kantien favorisent de nouvelles perspectives.

¹⁶ *De Causis linguae Latinae Libri tredecim*. (Titre traduit: *Treize livres traitant des causes de la langue latine*, par Jules-César Scaliger, Lyon: Sébastien Gryphe).

6. *Versuch einer an der menschlichen Sprache abgebildeten Vernunftlehre oder philosophische und allgemeine Sprachlehre*¹⁷ (1781), de Johann Werner Meiner

Dans sa grammaire générale publiée en 1781 Johann Werner Meiner (1723–1789) présente une des conceptions de la diathèse des plus poussées et en même temps des plus originales. La théorie du prédicat, centrale pour son approche de la diathèse, est ancrée chez lui dans une théorie de la connaissance rationaliste postulant un accès direct au fonctionnement de l'esprit. L'analyse de ce fonctionnement constitue alors le fondement de la grammaire philosophique et ainsi celui de l'analyse linguistique.

La particularité de l'analyse de Meiner consiste dans le fait qu'il combine deux perspectives sur le jugement et sur la phrase linguistique censée l'exprimer (cf. Spitzl-Dupic 2001). La première perspective, présente de manière peu explicite, est celle attribuant au concept du sujet le rôle du fondement de tout jugement car incluant la propriété désignée par le prédicat. La seconde perspective, dont le développement occupe une large partie de la grammaire philosophique de 1781 (127–318), confère au prédicat, c'est-à-dire, dans le cas le plus simple, à un verbe à sémantique pleine et à forme personnelle, actualisé dans une phrase, le rôle central sur le plan sémantico-conceptuel, fonctionnel et syntaxique. Le concept du prédicat est alors présenté comme engendrant tous les autres constituants de la phrase, y inclus le sujet. Meiner distingue des prédicats possédant un concept uni-, bi- et trilatéralement et finalement n-latéralement dépendant en fonction des constituants nécessaires en vue de la formation d'une phrase grammaticalement et surtout conceptuellement complète¹⁸. Parmi les verbes bilatéralement dépendants Meiner classe ceux qu'il appelle prédicats à « concept relatif causal » et dont il affirme qu'ils nécessitent la « détermination » par deux « concepts conçus comme autonomes », réalisés dans le langage par des substantifs. Ces deux concepts sont dans ce contexte présentés comme conceptuellement équivalents, aucune primauté n'étant formulée:

[...] il [i.e. un prédicat bilatéralement dépendant, F.S.-D.] désigne un rapport simultanément *actif* et *passif*, c'est-à-dire une action exigeant un objet patient, comme poser, allonger, conduire, mettre, vexer; toutes celles-ci ne peuvent être pensées sans *deux choses* dont *l'une* se comporte activement et *l'autre* passivement. (Meiner 1781: 132–133)¹⁹

¹⁷ Trad.: *Essai d'une logique projetée sur le langage humain ou Grammaire philosophique et générale*.

¹⁸ Cette distinction a conduit certains, p.ex Naumann 1986: 64, à rapprocher cette grammaire de la grammaire de la valence voire à l'y identifier. Notons que ce rapprochement pose de multiples problèmes théoriques, cf. Spitzl-Dupic 2001.

¹⁹ „[...] es bezeichnet ein *thätiges* und zugleich *leidendes Verhältnis*, das ist, eine Handlung, die einen leidenden Gegenstand haben muß, als *setzen, legen, führen, stellen, kränken*; alle diese lassen sich nicht ohne *zwey Dinge* denken, darunter sich das *eine* *thätig* und das

Les deux concepts conçus comme autonomes qu'un tel prédicat prend comme arguments se trouvent sémantiquement spécifiés comme « terme relatif actif » et « terme relatif passif » (cf. la citation ci-dessous).

Quel que soit le concept sur lequel porte la prédication — *terme relatif actif* ou *terme relatif passif* — la présence de l'autre terme est selon Meiner nécessaire sur le plan conceptuel. En revanche, il conçoit leur possible absence sur la chaîne linguistique en fonction du contexte, des connaissances du locuteur etc. (cf. Meiner 1781: XXXIX, LXXII, 134 et *passim*).²⁰

L'équivalence cognitive et fonctionnelle des deux concepts venant compléter celui d'un verbe relatif causal induit nécessairement selon Meiner l'existence de deux formes du verbe dans les langues: la forme active et la forme passive, employée respectivement en fonction du choix du sujet de la phrase par le locuteur:

Puisqu'un tel concept causal relatif doit pouvoir se prédiquer aussi bien de [la chose autonome] active que de [la chose autonome] passive dont l'une est alors prise comme sujet, un tel verbe doit avoir *deux formes*, une *forme active* pour le terme relatif actif et une *forme passive* pour le *terme relatif passif*; (Meiner 1781: 80–81)²¹

On peut noter que cette conception est déjà clairement présente dans une grammaire de l'hébreu fondée sur les principes d'une grammaire générale, que Meiner publie en 1748 et où il précise que pour cette même raison, un verbe *unilatéralement* dépendant ne pourrait avoir de forme passive (cf. Meiner 1748: 246–247).

Contrairement aux grammaires latines, aux analyses de certains de ses prédécesseurs et également à bon nombre d'approches modernes, Meiner analyse donc l'opposition actif — passif comme foncièrement conceptuelle, conceptualisation se projetant sur la morphologie du verbe et expliquant l'existence de deux voix / diathèses verbales. Également par différence vis-à-vis de la plupart des approches de la diathèse verbale, les deux termes mis en relation par un « verbe relatif causal » sont considérés comme se situant au même plan conceptuel, le terme correspondant au sujet grammatical n'étant pas considéré comme naturellement actif, et, par là, le passif n'étant pas considéré comme dérivé de l'actif. L'actif et le passif servent ainsi aux locuteurs à exprimer par la chaîne linguistique deux perspectives différentes de la relation signifiée par le verbe. Sur l'arrière-fond de la primauté conceptuelle accordée

andere leidend verhält.“

²⁰ L'approche de Meiner se distingue ainsi nettement de celle de Lucien Tesnière (cf. 1959: 272), considéré comme le fondateur de la grammaire de la valence moderne, car Tesnière présente l'absence du terme actif dans une prédication passive comme une *réduction* de la valence du prédicat, la qualifiant pour cette raison de « diathèse récessive ».

²¹ „Weil nun ein solcher Causal-Verhältnißbegriff sich von dem dem thätigen sowohl, als von dem leidenden muß prädiciren lassen können, wornach nun eines darunter zum Subjekte genommen wird; so muß ein solches VERBUM *zwo Formen* haben, eine *thätige* für den *thätigen*, eine *leidende* für den *leidenden Verhältnißterminum*; [...]“

au sujet dans la genèse du jugement (*cf.* ci-dessus), Meiner semble également présupposer une focalisation différente correspondant à une *promotion* du sujet, qu'il soit le terme actif ou le terme passif.

A côté de l'actif et du passif, Meiner (*cf.* 1781: 139–143) présuppose une troisième voix nécessaire à l'expression claire et univoque des différentes possibilités de conceptualiser l'action d'un « verbe relatif causal », à savoir la voix réfléchie. Celle-ci correspond à la conceptualisation d'un sujet agent effectuant une action dont il est lui-même l'objet patient. Concernant le marquage linguistique, Meiner se montre conscient du fait que toutes les langues n'en disposent pas et invoque le possible recours aux pronoms réfléchis. Mais en renvoyant également au grec, sa langue de référence, il présente le marquage sur le verbe comme naturel dans la mesure où cette voix introduit selon lui une modification de la conceptualisation active du verbe.

Notons pour finir qu'à aucun moment, Meiner ne se sert des dénominations traditionnelles fondées sur des comportements morphologiques et syntaxiques en verbes transitifs, intransitifs etc., ce qui souligne le caractère sémanctico-conceptuel de son approche.

7. *Sprachlehre* 1. *Reine Sprachlehre* (1801) 2. *Angewandte Sprachlehre* (1803)²², de August Ferdinand Bernhardi

Chez August Ferdinand Bernhardi (1769–1820), la *déduction* des formes linguistiques — comprenant les sons, les classes de mots, les catégories flexionnelles, la formation des mots, la linéarisation et les genres textuels — à partir des formes mentales s'appuie sur des positions sensualistes, criticistes et romantiques. Le langage n'est plus seulement un moyen de communication mais « l'*organe* » même de la raison humaine (*cf.* Bernhardi 1801: 8), permettant à celle-ci son développement. Dans les formes linguistiques, le monde se reflète tel que l'homme le conçoit en fonction de son appareil cognitif, que Bernhardi définit en suivant le modèle criticiste kantien, et tel que l'homme se l'approprie en fonction de sa liberté conceptuelle, grâce à sa force imaginative („*Einbildungskraft*“), comprise ici comme la faculté qui lui permet de conceptualiser de différentes manières une même donnée perceptive (*cf.* Bernhardi 1803: 3–126 et Kant 1790, § 49: 264 *sqq.*).

Sur l'arrière-fond de la montée de la linguistique historique comparée, Bernhardi intègre également des réflexions de type diachronique à sa théorie qui influent sur sa conception des diathèses verbales. Ainsi, dans la genèse historique de la raison, les concepts de substances, conçus comme des ensembles d'accidents, sont premiers, et, pour cette raison, dans la genèse du langage, les éléments les exprimant, c'est-à-dire les substantifs, le sont également. La phrase, expression du jugement, devient ainsi — la position de Bernhardi constitue ici une exception dans la tradition — l'*extension* d'un substantif²³. Cette *extension* se fonde sur des relations d'*inhérence*, conçues,

²² Trad.: *Grammaire* 1. *Grammaire pure* (1801), 2. *Grammaire appliquée* (1803).

²³ *Cf.* Bernhardi 1801: 70: « Une grammaire [doit] se terminer par la démonstration établis-

toujours dans le cadre du criticisme kantien, à partir de la conceptualisation des accidents *inhérents* au concept d'une substance. Ces accidents peuvent également conduire à mettre une substance en relation avec une autre et ainsi à une relation de *dépendance*.

Tous les accidents sont exprimés dans le langage par deux types « d'attributifs » („Attributiva“, Bernhardi 1801: 87), à savoir par les adjectifs et participes. Ces deux types correspondent à différentes conceptualisations. Les accidents d'une substance se présentent à l'homme ou bien comme la constituant, inhérente à elle et « reposant » en elle, « inactifs » („in sich ruhend“, „inaktiv“ Bernhardi 1801: 87) et sont alors exprimés par des adjectifs, ou bien comme accidents « actifs » („handelnd“, *ibid.*), « énergiques et agissants » („energisch und wirkend“, *ibid.*: 183), auquel cas ils apparaissent également inhérents à la substance mais parallèlement dépendants d'elle car engendrés par elle (*cf. ibid.*: 184). Cette deuxième catégorie d'accidents est exprimée par des participes. Les verbes qui incluent la copule désignant alors l'affirmation, sont considérés comme des dérivés des participes. Les participes et les verbes représentent selon Bernhardi une classe de mots « immensément importante » et « très poétique » („ungeheuer wichtig[...]“, „sehr poetisch“, *ibid.*: 185–186) car l'homme, de par sa nature, est obligé de projeter sa propre constitution physique et morale dans le monde et perçoit pour cette raison le monde comme constitué d'êtres agissant librement. Participes et verbes permettent à l'homme d'exprimer cette projection et de personnifier ainsi n'importe quelle substance, la présentant comme un être vivant, aux comportements raisonnés, agissant selon son libre arbitre.

Tous les concepts de participes, en raison de leur caractère « énergique et agissant » impliquent selon Bernhardi (1801: 182) une mise en relation conceptuelle de deux substances: d'une part celle à laquelle la *genèse* de l'action est inhérente et dont, dans ce sens, l'action dépend, substance qualifiée par Bernhardi de substance *agissante* et de *cause*, et d'autre part celle à laquelle l'*effet* de l'action est inhérente, qualifiée de substance *réceptrice*. A partir d'une conception sémantique de la transitivité, qui englobe ici celle de la diathèse et traite les configurations syntaxiques comme simple reflet du sémantisme, Bernhardi distingue alors, en fonction de la relation entre ces deux substances, participes transitifs, participes réfléchis, considérés comme une sous-catégorie des participes transitifs, et participes intransitifs, présentés comme dérivés des réfléchis.

Pour les participes transitifs, Bernhardi, comme Meiner pour les verbes à concept causal, déclare nécessaires deux formes linguistiques, l'actif et le passif, permettant de désigner deux « perspectives »:

Ainsi, un participe actif et un participe passif n'est [sic] qu'une

sant que le produit suprême de la langue, *la phrase*, n'est rien d'autre qu'un substantif étendu selon la nature de la faculté de la connaissance. » („[...] eine Sprachlehre [muß] mit der Demonstration enden, daß das höchste Produkt der Sprache, *der Satz*, nichts anders als ein nach der Natur des Erkenntnisvermögens extendirtes Substantiv sei.“) (C'est nous qui soulignons, F.S.D.)

perspective différente de la même action, pour l'actif, celle sur la substance agissante, pour le passif, celle sur la substance réceptrice. [...] La [forme représentative] de l'actif expose au regard la substance agissante, le passif la substance réceptrice. (Bernhardi 1801: 187–188)²⁴

Mais contrairement à Meiner, Bernhardi postule explicitement une prééminence de la substance agissante et, par là, de la forme active, postulat émanant doublement du fonctionnement de la raison humaine:

[...] puisque l'homme, de par sa nature, est poussé du dépendant vers l'indépendant, de l'effet vers la cause ; et puisque [...] la cause est sur le plan chronologique avant [...] l'effet [...] (Bernhardi 1801: 187)²⁵.

Le choix de la perspective active ou passive est ainsi significatif. Bernhardi (1801: 188) le qualifie de « poétique et rhétorique »²⁶, c'est-à-dire exprimant la force d'imaginer par laquelle l'homme peut se libérer de la synthèse spontanée de ses perceptions. Dans l'expression linguistique où selon Bernhardi (*cf.* 1801: 163–165) le nominatif est le cas du substantif dont l'extension correspond à la phrase, marquer une substance par le nominatif, c'est la présenter comme indépendante, comme une « cause » („Ursache“, Bernhardi 1801: 187). L'effet poétique apparaît ainsi notamment lors de ce que Bernhardi (1801: 189) appelle la « transposition rhétorique vers le passif » („rhetorische[...] Umstellung ins Passiv“) car le choix de la substance réceptrice comme sujet grammatical attribue à celle-ci ce même caractère d'indépendance, allant à l'encontre de l'analyse rationnelle spontanée:

Evidemment, cette indépendance [i.e. celle du sujet de la structure passive, F.S.-D.] disparaît lors d'une analyse plus avancée mais l'effet poétique est réalisé, et la substance réceptrice a été mise en lumière. (Bernhardi 1801: 188)²⁷

Ce n'est pas là le seul effet « poétique » du passif: en tant qu'attributif du su-

²⁴ „Demnach ist ein Participium activum und passivum für dieselbe Handlung, nichts, als eine verschiedene Ansicht derselben, bei Activen von der Seite der wirkenden Substanz, bei Passiven von der Seite des empfangenden Subjekts. [...] die Active [Darstellungsform] [rückt] das wirkende Subjekt, die Passive dagegen die empfangende Substanz vor das Auge [...].“

²⁵ „[...] denn der Mensch wird, seiner Natur zufolge, von dem Abhängigen zu dem Unabhängigen getrieben, von der Folge zum Grunde; und da nun das Unabhängige der Grund, der Zeit nach, eher ist, als das Abhängige, die Folge [...].“

²⁶ *Cf.* Bernhardi 1801: 188: „Da beide Darstellungsformen nur eine verschiedene Ansicht des Verstandes sind: so ist die Frage, welche gewählt werden sollte, nicht grammatisch, sondern *poetisch und rhetorisch*.“ (C'est nous qui soulignons, F.S.D.)

²⁷ „Diese Unabhängigkeit verschwindet nun freilich bei genauerer Betrachtung, aber die poetische Wirkung ist erreicht, und das Licht ist auf den leidenden Gegenstand gefallen.“

jet, le participe dans sa forme passive acquiert également un caractère « énergique ». La substance agissante en revanche est « réduite » selon Bernhardi à une « chose secondaire » („Nebensache“, *ibid.*) « dépendante » („abhängig“, *ibid.*) car elle se présente comme un simple complément du concept du participe, réduction que les langues exprimeraient par l’emploi d’une préposition. Le locuteur qui choisit d’employer le passif présente donc aussi bien les actants que l’action désignée par le participe d’une manière profondément modifiée par rapport à ce que le jeu spontané des facultés de l’esprit produit.

Bernhardi mentionne également — tout comme Meiner — la possibilité de ne pas réaliser linguistiquement le deuxième actant. L’action serait alors présentée non comme ‘relative’ mais comme « absolue »²⁸, i.e. entièrement inhérente au sujet.

Pour les concepts de participes transitifs, Bernhardi établit finalement deux classes: celle des actions « originaires » ou « primaires » et celle des actions « dérivées » („ursprüngliche und abgeleitete“, *ibid.*) . Les premières correspondent aux « conditions essentielles auxquelles toute action est soumise » (*ibid.*: 188) et sont exprimées par les participes de certains de nos verbes modaux et aspectuels (p.ex. *pouvoir*, *commencer*, *finir*), le complément à l’infinitif étant alors traité comme désignant un concept de substance. Ainsi, l’énoncé *il veut manger* serait parallèle à *Jean bat Pierre*, *battre* faisant partie des actions « dérivées ». Bernhardi semble s’apercevoir de la difficulté qui découle du fait que la passivation est irréalisable pour la première catégorie (cf. **manger est voulu par lui*) car il ne mentionne qu’un emploi « relatif » (p.ex. *il veut manger*) et un emploi « absolu » (p.ex. *il veut*) sans traiter l’opposition actif–passif.

Une variante aussi bien de l’actif que du passif correspond selon Bernhardi à une action effectuée en faveur d’un bénéficiaire. Le bénéficiaire représenterait, à l’actif comme au passif, « le centre et le point d’inertie de l’action » („Mittel und Ruhepunkt der Handlung“, Bernhardi 1801: 189) et serait marqué dans les deux cas par le datif. Si Bernhardi semble considérer cette configuration comme une diathèse particulière, il ne paraît toutefois pas adéquat de la rapprocher de ce que nous appelons aujourd’hui l’applicatif car aucune réalisation linguistique alternative, ni du bénéficiaire, ni du concept verbal, n’est envisagée. A notre connaissance, Bernhardi est à l’époque le seul à mentionner cette constellation dans le cadre des diathèses. Cela s’explique peut-être — tout comme la distinction des deux classes de participes transitifs (cf. ci-dessus) — par la hiérarchie des catégories linguistiques qui sous-tend son analyse: la transitivité, dans un sens large, englobant chez lui les diathèses, celles-ci se trouvent théorisées dans le cadre des configurations actanciennes possibles signifiées par le concept verbal.

Concernant la sous-catégorie des participes désignant une action réflé-

²⁸ Cf. Bernhardi 1801: 183: « Nous appellerons les attributifs *relatifs* lorsqu’ils ne sont pas présentés de manière énergique, et *absolus* lorsque cela n’est pas le cas ou ne peut être le cas. » („Attributiva, so fern sie nicht energisch dargestellt werden, wollen wir, *relativ*, so fern dies nicht geschieht, oder nicht geschehen kann, *absolut* nennen.“ (C’est nous qui soulignons, F.S.-D.)

chie, sous-catégorie que Bernhardi considère également comme nécessairement présente dans toutes les langues, il la définit, affirmant l'identité de la substance agissante et de la substance réceptrice, comme une 'union' de l'actif et du passif. L'impossibilité de réaliser un passif que Bernhardi souligne, serait alors due à l'impossibilité de mettre la substance réceptrice en lumière (cf. 1801: 190). La voix réfléchie se présente ainsi, de même que chez Meiner, comme une variante de l'actif. La réalisation linguistique — que Bernhardi postule, comme Meiner, nécessairement présente dans toutes les langues — se fait par la forme du médio passif (p.ex. en grec) ou par une forme « décomposée » („auseinander gelegt[...]“, Bernhardi 1801: 191), on dirait aujourd'hui *analytique*, c'est-à-dire un participe plus un pronom réfléchi à l'accusatif, marque de la substance réceptrice à l'actif.

Pour la description de la dernière catégorie des participes, i.e. les intransitifs, Bernhardi s'appuie sur les mêmes concepts que ceux qu'il utilise pour la diathèse active, passive et réfléchie. Les participes intransitifs représentent une sous-catégorie des participes réfléchis, désignant des actions nécessairement inhérentes à un seul sujet et signifiant que la substance agissante est nécessairement identique à la substance réceptrice, ce fait expliquant aussi bien l'absence d'une forme réfléchie que celle d'une forme passive. L'analyse présente ainsi les concepts de participes intransitifs comme correspondant à un mouvement, à une transition interne et, à partir de là, soulève la question de savoir si ce sémantisme est adéquat. Quoi qu'il en soit, cette analyse complète de manière cohérente le tableau du classement des concepts de participes qui se fonde sur une lecture strictement sémantique, s'appuyant sur la seule relation entre les actants du procès désigné par le participe.

Bernhardi développe ainsi, en cohérence avec ses postulats épistémologiques, une conception complexe et explicative de la diathèse, notamment du passif, incluant des aspects conceptuels, sémantiques, syntaxiques et pragmatiques, tout en distinguant clairement les différents niveaux d'analyse.

8. *Organism der Sprache (1827, 1841²), de Karl Ferdinand Becker*

La théorisation du langage chez Karl Ferdinand Becker (1775–1849), tout comme celle chez Bernhardi, prend appui sur le concept d'*organisme*²⁹. Becker fonde son approche, outre sur les travaux de Bernhardi, notamment sur les travaux linguistiques de Wilhelm von Humboldt qui, lui, s'était d'ailleurs partiellement inspiré des réflexions menées par Bernhardi. D'autres sources de Becker constituent la philosophie de la nature de Friedrich Wilhelm Joseph Ritter von Schelling (1775–1854) et les réflexions linguistico-logiques de Friedrich Adolf Trendelenburg (1802–1872) (cf. Thouard 2004).

L'organisme que constitue le langage est conçu chez Becker *primo* sur le plan fonctionnel où le langage est conçu comme un tout autonome dont

²⁹ Notons que le concept d'organisme constitue à cette époque un concept à la mode ce qui est probablement dû aux succès contemporain des sciences naturelles. Il remplace alors celui de *mécanique* des Lumières.

chaque partie / chaque *organe* remplit une fonction spécifique, *secundo* sur un plan systématique où chaque partie se définit par les relations qu'elle établit avec toutes les autres et *tertio* sur le plan généalogique où l'évolution linguistique aussi bien sur le plan diachronique de chaque langue que sur celui du langage de l'humanité entière reflète l'évolution d'un organisme vivant (cf. Forsgren 1985: 46, 56–57).

Comme organisme, le langage est, comme tous les êtres naturels, organisé selon des oppositions dont les éléments sont intrinsèquement liés les uns aux autres. Toutes les oppositions découlent d'une première, celle entre, d'un côté, l'activité / l'esprit / la force et, de l'autre, l'être / la matière. (cf. Becker 1841²: 62).

Le langage étant le reflet fidèle de la conception du monde que l'homme construit mentalement à partir de la réalité perçue, la pensée et son expression ne se composent pas d'éléments isolés mais se présentent sous forme de jugements qui se développent à partir d'une origine première qui est l'*activité*. Becker en déduit *primo* que sur le plan diachronique, les verbes représentent les mots-racines des langues et *secundo* que sur le plan synchronique, le prédicat, réalisé par un verbe, joue le rôle central dans la phrase où il se trouve dans une relation prédicative par rapport à un concept d'*être*, celui du sujet. Cette relation prédicative est conçue comme l'*intégration* du concept du sujet à celui du prédicat et conduit à une *individualisation* du concept de ce dernier (*ibid.*: 231–232.)³⁰. La structure phrastique peut se construire par ailleurs – en fonction des concepts du prédicat et de son sujet – à travers des « compléments » („Ergänzungen“, Becker 1741²: 316), correspondant à des « relations objectives » („objektive Verhältnisse“, *ibid.*: 306) et des relations attributives, théorisées aussi comme un genre de prédication seconde, c'est-à-dire ici issues d'une prédication antérieure (cf. *ibid.*: 229–230). « La forme grammaticale » („grammatische Form“, *ibid.*: 27), c'est-à-dire formes flexionnelles et la linéarisation, ainsi que l'articulation, l'intonation et l'accentuation sont considérées comme reflétant la « forme logique » conceptuelle („logische Form“, *ibid.*), c'est-à-dire les relations existant entre différents concepts faisant partie du jugement, (cf. *ibid.*: 27 *sqq.*). Comme Bernhardt, Becker (*ibid.*: 153–154) insiste sur la possibilité qu'a l'homme d'associer *librement* les concepts issus de la perception de la réalité et de *créer* ainsi entre eux des relations nouvelles en nombre infini selon son propre mode de fonctionnement mental.

Becker (*ibid.*: 314) classe tous les verbes en deux catégories, celle des « verbes subjectifs », historiquement premiers („subjektive Verben“, cf. *ibid.*: 86), et celle des « verbes objectifs » („objektive Verben“, *ibid.*: 315): « Sont subjectifs les verbes dont le concept comme activité de l'être peut être conçu sans relation à un autre être, comme dormir, veiller, danser »³¹. Parmi les « verbes objectifs », qui sont tous issus d'une conceptualisation modifiée d'un

³⁰ Considérer l'activité comme origine première du jugement permet à Becker (1842²: 231) de rendre compte de certains concepts verbaux fonctionnant sans sujet, comme les verbes météorologiques dont il constate qu'ils représentent à eux seuls des jugements autonomes.

³¹ ‚Subjectif sind diejenigen Begriffe, welche an sich schlechtweg als Thätigkeiten des Seins ohne Beziehung auf ein anderes Sein gedacht werden, wie schlafen, wachen, tanzen‘.

verbe subjectif, il y a ceux qui exigent un complément, appelé « complément inconditionnel » („unbedingte Ergänzung“, *ibid.*: 320) et correspondant ou à un complément d’objet ou à un complément circonstanciel réalisés de manière obligatoire dans la parole, et ceux qui se trouvent dans une « relation objective » de type facultatif. Dans ce cas, le complément est réalisé en fonction du contexte et est ainsi « conditionnel » („bedingt“, *ibid.*).

Parmi les différents types de « relations objectives » à complément inconditionnel figure celle qui correspond à l’action du sujet sur un objet conçu comme subissant l’action. Elle est exprimée par des verbes transitifs que Becker définit à travers cette configuration sémantique et, en partie, syntaxique. Ces verbes ont comme particularité de posséder la forme passive permettant d’instaurer l’objet patient comme sujet (*ibid.*: 85–86). Contrairement à la conceptualisation exprimée par la forme de l’actif et du réfléchi qui, selon Becker (*ibid.*: 339–340), garderait la trace d’un sujet conçu comme *actif*, le passif est présenté dans un premier temps comme une forme ne faisant pas partie originellement du langage³² car étrangère au fonctionnement de l’esprit humain qui conceptualise le sujet d’un jugement comme essentiellement caractérisé par *l’activité*. Le passif est alors considéré comme doublement secondaire: sur le plan conceptuel comme issu directement du réfléchi et indirectement de l’actif et sur le plan historique comme forme tardive (*cf. ibid.*: 88).

Becker n’en reste pas à ce constat mais fournit comme certains des autres auteurs présentés ci-dessus une explication de type final à l’existence de la forme du passif. Ainsi, dans le dernier chapitre de *l’Organisme der Sprache*, intitulé « Expressions particulières de la forme logique » („Besondere Ausdrücke der logischen Form“, *ibid.*: 597–601), Becker traite différents moyens de mettre en relief telle ou telle partie intégrante d’un jugement dans son expression par le langage. Si l’accentuation ainsi que les moyens topologiques, notamment *l’inversion*, sont des moyens relevant du langage lui-même en raison de sa forme phonique et de son caractère linéaire intrinsèques, le passif, à côté de différentes structures syntaxiques complexes pouvant remplacer des structures plus simples, est présenté comme moyen spécifique que possèdent certaines langues³³.

Concernant le passif, Becker (*ibid.*: 598) souligne que seule cette fonction de mise en relief explique son existence face au caractère plus « naturel » et plus « simple » (*cf.* la citation ci-dessous) de la forme de l’actif. La définition du passif, qui établit que le sujet grammatical correspond à l’entité subissant l’action, est selon Becker purement *grammaticale* et aucunement suffisante:

[...] on n’explique pas comment la *pensée* présentée dans cette forme [i.e. celle du passif, F.S.-D.] se distingue de celle présentée dans la forme active [...] sur le plan de la *signification* ; et au fond on ne comprend pas pourquoi la langue aurait instauré la

³² ‚Die Sprache hat ursprünglich keine Passivformen [...].’

³³ Becker est ainsi parmi nos auteurs le premier à ne plus considérer les diathèses comme catégorie linguistique faisant partie des catégories universelles.

forme passive comme forme particulière de la relation qui s'exprime de manière plus simple et plus naturelle par la forme active.³⁴ (Becker 1841²: 598)

La distinction effectuée ici entre la « pensée » („Gedanke,“) et sa « signification » / son « sens » („Bedeutung“) correspond largement à celle, moderne, entre référence et signification / sens et établit l'identité référentielle et, par là, la validité des mêmes conditions de vérités pour deux phrases impliquant les mêmes termes et formulées soit à la forme active soit à la forme passive³⁵.

Le « sens » qu'attribue alors Becker (*ibid.*: 599–600) à la forme passive est celui d'une conceptualisation particulière de la relation des termes impliqués dans l'activité désignée par le prédicat et correspond non pas – comme chez Bernhardt et dans un certain nombre d'analyses modernes – à la mise en relief du sujet grammatical / patient de l'action mais d'abord à celle du *sujet logique actif*, c'est-à-dire de l'agent. Pourquoi cela ? Parce que sur le plan conceptuel, le sujet actif est considéré ici comme *intégrant* le concept *central* du jugement qui est le prédicat. D'autres indices viennent selon Becker confirmer cette fonction du passif de mise en relief de l'agent: *l'accent* que porterait alors l'agent, dû notamment à sa complexité grammaticale plus grande, ainsi que l'*inversion* sur la chaîne, c'est-à-dire l'occupation de la première position de la phrase par le sujet logique actif, linéarisation que l'on rencontre, selon Becker, fréquemment. Il donne plusieurs exemples: « [...] par votre autorité il a été envoyé. » « Par le seul profit le monde est gouverné »³⁶.

Dans les langues modernes, outre la mise en relief du sujet actif / de l'agent, le passif servirait également à mettre en relief le concept du prédicat car la présence des verbes auxiliaires le placerait à la fin de la phrase et ainsi dans une position plus accentuée. Becker (*ibid.*: 599) conclut ainsi sur la fonction du passif et, par là, sur sa raison d'être:

[...] le passif est la forme à l'aide de laquelle la contradiction apparaissant à l'actif entre la forme grammaticale et la forme logique est levée dans la mesure où le sujet ou le prédicat, grammaticalement subordonnés, devient le mot principal de toute la phrase.³⁷

³⁴ „[...] es wird nicht erklärt, wie der in dieser Form [d.i. im Passiv, F.S.-D.] dargestellte *Gedanke* von dem in aktiver Form dargestellten Gedanken [...] in der *Bedeutung* unterschieden ist ; und man sieht nicht ein, warum die Sprache überhaupt die Passivform als eine besondere Form für das Verhältniß gebildet hat, das sich einfacher und natürlicher durch die Aktivform ausdrücken läßt.“

³⁵ Cette distinction, y inclus les termes employés, est la même que ceux utilisés par Fr. L. Gotlob Frege (1848-1925) dans ses écrits logiques (*cf.* p.ex. Frege 1892: 46). Sans pouvoir affirmer ici une influence réelle, notons qu'il n'est pas exclu que Frege s'inspire de la grammaire de Becker car celle-ci a joué un rôle fondamental pour la grammaire scolaire allemande.

³⁶ „[...] von Eurer Obrigkeit ward er gesendet“. „Nur vom Nutzen wird die Welt regirt“.

³⁷ „[...] das Passiv [ist] die Form, durch welche der im Aktiv sich bildende Widerstreit der grammatischen und logischen Form aufgehoben wird, indem das grammatisch unterge-

Ainsi, Becker propose également une explication de type final à l'existence de la forme passive et, par là, de la diathèse, en invoquant des arguments qui s'inscrivent parfaitement dans sa conception du langage et de la relation entre contenus mentaux et leur expression linguistique. Même si l'explication première paraît contestable puisqu'elle omet l'aspect fondamental du passif qui permet de ne pas réaliser le sujet actif, d'autres aspects s'avèrent tout à fait pertinents et à notre connaissance peu exploités, comme la réflexion sur la linéarisation

L'ouvrage de Becker est l'une des dernières grammaires générales en langue allemande. Il essuie de critiques virulentes de la part de Heymann Steinthal (1823–1899), philologue et philosophe à l'université de Berlin. Cette critique (*cf.* Steinthal 1855: 4, 12, 31 et *passim*) contribue, dans un contexte où la linguistique historique comparée est par ailleurs en plein essor, à la disparition de ce type de grammaire (*cf.* Forsgren 1985: 31).

9. Conclusion

Si les premières grammaires du corpus restent quelque peu stériles pour notre investigation dans la mesure où elles suivent le classement hérité de la grammaticographie gréco-latine, nous espérons avoir pu montrer que les approches de Meiner, de Bernhardi et de Becker dessinent les contours d'une conception *explicative* du passif et des autres diathèses verbales, intégrant des éléments fondamentaux: les formes de la diathèse servent, entre autres, à présenter le concept du verbe sous différentes perspectives, à focaliser l'actant réalisé comme sujet grammatical ; le passif pour sa part, sert à mettre l'accent sur l'agent, à permettre l'absence d'un actant dans l'expression linguistique, à représenter le terme passif comme point de départ de l'action etc. Même si l'on considère qu'il ne s'agit dans notre corpus que d'ébauches, affirmer qu'il n'existe pas d'explications pour l'existence du passif, comme cela a été fait (*cf.* notre introduction), paraît injustifié face à ces textes, non seulement de la part de E. Leiss, mais déjà de la part de Gabelentz. Notons que celui-ci lors de sa lecture critique des prédécesseurs³⁸ omet la grammaire de J.W. Meiner de 1781 et celle de A.F. Bernhardi présentées ici. La deuxième grammaire générale de Bernhardi (1805) où celui-ci reprend partiellement et de manière moins développée son point de vue, est jugée sans intérêt pour la question (Gabelentz 1860: 457) et la vision diachronique de Becker est, à juste titre, critiquée mais son approche explicative ignorée. De plus, Gabelentz (1860: 458), rejetant alors l'idée de l'arbitraire gratuit dans la formation des catégories linguistiques, retiendra finalement une conception proche de celle de Bernhardi développée ci-dessous selon laquelle le passif confère un caractère actif au sujet grammatical en présentant celui-ci comme *intégrant* l'action désignée par le verbe³⁹.

ordnete Subjekt oder Prädikat des Aktivs im Passiv zum Hauptworte des ganzen Satzes wird.“

³⁸ *Cf.* son étude sur le passif mentionnée dans notre introduction.

³⁹ Notons qu'il attribue cette analyse à Wüllner (1831).

Il apparaît ainsi que dans l'histoire de la linguistique, la théorisation de la diathèse passive nous fournit un exemple — de plus — de perte de mémoire progressive.

Références

- Arnauld, Antoine & Lancelot, Claude. 1660 [1830]. *Grammaire générale et raisonnée*. [Reprint de l'édition de 1830, intr. M. Foucault, remarques Ch. Duclos, Paris: Republications Paulet 1966].
- Arnauld, Antoine & Lancelot, Claude. 1746. *Grammaire générale et raisonnée* [...], nouv. éd., rev., corr. et augm. [...] par J.J. Meynier Erlangen: Tetzschner.
- Barbarić, Stjepan. 1981. *Zur grammatischen Terminologie von Justus Georg Schottelius und Kaspar Stieler: mit Ausblick auf die Ergebnisse bei ihren Vorgängern*. 2 vol., Bern et al.: Lang (Europäische Hochschulschriften: Reihe 1, Deutsche Sprache und Literatur 396).
- Becker, Karl Ferdinand. [1827] 1841.² *Organism der Sprache*, 2. neubearbeitete Aufl., Frankfurt am Main: Kettenbeil [Reprint, Hildesheim/New York: Georg Olms].
- Bernhardi, August Ferdinand. 1801, 1803. *Sprachlehre. I. Reine Sprachlehre; II. Angewandte Sprachlehre*. 2. erweiterte umarbeitete Ausgabe, Berlin: Heinrich Frölich [Repr., Hildesheim/New York: Georg Olms Verlag 1973].
- Bernhardi, August Ferdinand. 1805. *Anfangsgründe der Sprachwissenschaft*. Berlin [Repr., Einl. R.Wild-Schedlbauer (Grammatica universalis 18) Stuttgart [u.a.]: Frommann-Holzboog 1990].
- Boehm, Isabelle. 2001. De la 'voix' et de la 'diathèse'. in Colombat, Bernard & Marie Savelli (éds.), *Métalangage et terminologie linguistique. Actes du colloque international de Grenoble mai 1998*, (Orbis / Supplemeta 17), t.1, 91–111, Leuven et al.: Peeters.
- Bouard, Bérengère. 2007. *Structure de la proposition et construction verbale: régime, complément et transitivité dans les grammaires françaises, 1651–1863*. Thèse de Doctorat Université Paris 7, Lille: ARDT.
- Colombat, Bernard. 2003. La 'transitivité' dans la tradition grammaticale latine. *Histoire Epistémologie Langage*, XXV/1, 151–172.
- Condillac, Étienne Bonnot de. 1775. *Cours d'étude pour l'instruction du prince. Tome I: Grammaire*, Parme: Imprimerie Royale [Reprint, Doc. électronique, BNF].
- Evrard, Yvan. 2005. La diathèse en français: enjeux historiques et description contemporaine. <http://www.diathesis.net/energeia/diafrhist.htm> (07.11.05.).
- Forsgren, Kjell-Åke. 1985. *Die deutsche Satzgliedlehre 1780–1830. Zur Entwicklung der traditionellen Syntax im Spiegel einiger allgemeiner und deutscher Grammatiken*. Göteborg: Acta Universitatis Gothoburgensis (Göteborger germanistische Forschungen 29).
- Frege, Friedrich Ludwig Gottlob. 1892. Über Sinn und Bedeutung. In G. Frege 1980⁵. *Funktion, Begriff, Bedeutung. Fünf logische Studien*, hrsg. u. eingeleitet Günther Patzig, 40–65, Göttingen: Vandenhoeck&Ruprecht.
- Gabelentz, Hans Conon von der. 1860. *Über das Passivum: Eine sprachvergleichende Abhandlung*, Leipzig, Hirzel (Abhandlungen d. K. S. Ges. d. Wiss., Bd. 8), 451–564.
- Ildefonse, Frédérique. 1994. Sujet et prédicat chez Platon, Aristote et les Stoïciens. *Archives et Documents de la S.H.E.S.L.*, 2^o série n^o 10, 3–34.
- Ildefonse, Frédérique. 1998. Petite histoire de la Metabasis. *Histoire Epistémologie Langage*, XX-2, p. 63–80.
- Jellinek, Max Hermann. 1913–1914. *Geschichte der neuhochdeutschen Grammatik von den Anfängen bis auf Adelung*. 2 t., Heidelberg, Winter.
- Kant, Immanuel. 1790. *Kritik der Urteilskraft*. In W. Weischedel (ed) 1977. *Kant. Werke in zwölf Bänden*, vol. 10, Frankfurt am Main: Suhrkamp.
- Kelly, Louis G. 1977. La physique d'Aristote et la phrase simple dans les ouvrages de grammaire spéculative. In André Joly, Jean Stefanini (eds.). *La grammaire générale. Des modestes aux idéologues*, 107–124, Lille: PUL.
- Lallot, Jean. 1989. *La Grammaire de Denys le Thrace*. trad. annotée, Paris: CNRS Éditions.
- Lambert, Johann Heinrich. 1764. *Neues Organon oder Gedanken über die Erforschung und Bezeichnung des Wahren und dessen Unterscheidung vom Irrtum und Schein*. Leipzig: Johann Wendler [Repr., Mitarbeit Peter Heyl, hrsg., bearbeitet, m. Anhang vers. v. Günter Schenk, 2 Bde., Berlin, Akademie-Verlag 1990].

- Leiss, Elisabeth. 1992. *Die Verbalkategorien des Deutschen. Ein Beitrag zur Theorie der sprachlichen Kategorisierung*. Berlin & New York: De Gruyter.
- Longolius, Johann Daniel. 1715. *Einleitung zu gründlicher Erkänntniß einer ieden / insonderheit aber Der Teutschen Sprache / Welcher man sich Zu accurater Untersuchung ieder Sprache / und Besetzung einer untadelhaften Beredsamkeit in gebundenen und ungebundenen Reden / Wie auch besonders In Teutschen für allerley Condition, Alter und Geschlechter / Zu einem deutlichen und nützlichen Begriff der Mutter=Sprache / bedienen kan*. Budissin [Bautzen]: David Richter.
- Meiner, Johann Werner. 1748. *Die wahren Eigenschaften der hebräischen Sprache aus richtigen Gründen mit gehöriger Schärfe untersucht und aufgeklärt*. Vorwort Christoph Wole, Leipzig: Breitkopf.
- Meiner, Johann Werner. 1781. *Versuch einer an der menschlichen Sprache abgebildeten Vernunftlehre oder philosophische und allgemeine Sprachlehre*. Leipzig: Breitkopf [Repr. Vorwort H.E. Brekle, Stuttgart-Bad Cannstatt, Fr. Frommann (Günther Holzboog) 1971].
- M.(eynier), J.J. 1763. [Allgemeine Sprachkunst: Das ist, Einleitung in alle Sprachen](#). [Erlangen: Müller](#).
- Naumann, Bernd. 1986. *Grammatik der deutschen Sprache zwischen 1781 und 1856. Die Kategorien der deutschen Grammatik in der Tradition von Johann Werner Meiner und Johann Christoph Adelung* (Philologische Studien und Quellen 114). Berlin: Erich Schmidt.
- Neide, Johann Georg Christoph. 1797. *Über die Redetheile. Ein Versuch zur Grundlegung einer allgemeinen Sprachlehre*. Züllichau: Frommann.
- Pariante, Jean-Claude. 1992. La position de la grammaire rationnelle. In Marcelo Dascal, Dietfried Gerhardus, Kuno Lorenz, Georg Meggle (eds.), *Sprachphilosophie. Philosophy of Language. La philosophie du langage. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung* [...](Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft / HSK 7.1.). 620–636. Berlin&New York: de Gruyter.
- Puckica, Jérôme. 2003. *La diathèse en anglais contemporain. Formes, valeurs et sens. Essai de redéfinition d'une catégorie grammaticale*. Thèse, Université M. de Montaigne – Bordeaux III.
- Roth, Georg Michael. 1795. *Antithermes oder philosophische Untersuchung über den reinen Begriff der menschlichen Sprache*. Frankfurt/Leipzig: Neue Buchhandlung.
- Roth, Georg Michael. 1815. *Grundriß der reinen allgemeinen Sprachlehre. Zum Gebrauch für Akademien und obere Gymnasialklassen entworfen*. Frankfurt / Main: Andreae.
- Scaliger, Jules César *Caesaris Scaligeri De Causis linguae Latinae Libri tredecim*. Lyon: Sébastien Gryphe.
- Spitzl-Dupic, Friederike. 1997. *La théorie du prédicat chez J.W. Meiner d'après: Philosophische und allgemeine Sprachlehre*. Thèse, Université de Clermont-Ferrand 2, Lille: ANRT.
- Spitzl-Dupic, Friederike. 2001. La théorie du prédicat selon la 'Philosophische und Allgemeine Sprachlehre' de Johann Werner Meiner et la grammaire de la valence. in Azuelos, Daniel & Eric Leroy du Cardonnoy (eds.), *Seuil(s), limite(s) et marge(s), actes du colloque international de l'Association des Germanistes de l'enseignement supérieur*, Paris: L'Harmattan, 367–382.
- Spitzl-Dupic, Friederike. 2007. Adverbkonzeptionen in deutschsprachigen philosophisch-allgemeinen Grammatiken des 18. und 19. Jahrhunderts. In Aino Kärnä & Stephanos Matthaios (eds). *Das Adverb in der Grammatikographie – Teil I. Beiträge zur Geschichte der Sprachwissenschaft* 17.1–2, 201–248.
- Tesnière, Lucien. 1959. *Eléments de syntaxe structurale*. préface Jean Fourquet, Paris: Klincksieck.
- Thouard, Denis. 2004. De la grammaire générale à l'étude comparée des langues: langage et langues à Berlin entre A.F. Bernhardt et W.v. Humboldt. In Ute Tintemann & Jürgen Trabant. (eds). *Sprache und Sprachen in Berlin um 1800* (Berliner Klassik. Eine Großstadtkultur um 1800, Bd. 3). 293–318, Hannover-Latzen: Wehrhahn.
- Wandruszka, Mario. 1961. Das Passivum in den romanischen Sprachen, im Englischen und Deutschen. In *Der Deutschunterricht* 13, 40–46.

- Weisgerber, Leo. 1963. Die Welt im „Passiv“. In Siegfried Gutenbrunner (ed.). *Die Wissenschaft von deutscher Sprache und Dichtung: Methoden, Probleme, Aufgaben. Festschrift für Fritz Maurer* 25–59, Klett: Stuttgart.
- Weiß, Helmut. 1992. *Universalgrammatiken aus der ersten Hälfte des 18. Jahrhunderts. Eine historisch-systematische Untersuchung*. Münster: Nodus.
- Wolff, Christian. 1719, 1751¹¹. *Vernünfftige Gedanken. Von Gott, der Welt und der Seele des Menschen, auch allen Dingen überhaupt, nach der 11. erweiterten Aufl. von 1751* (Chr. Wolff, I. Abteilung, Deutsche Schriften, Bd.2). [Repr. bearbeitet u. mit einem Vorwort, Anm. u. Index vers. von Ch. A. Corr, Hildesheim/Zürich/New York, Georg Olms 1983].
- Wüllner, Franz. 1831. *Ueber Ursprung und Urbedeutung der sprachlichen Formen*. Münster: Theissing.
- Wunderlich, Dieter. 1993. Diathesen. In Joachim Jacobs & Arnim von Stechow & Wolfgang Sternefeld & Theo Vennemann (eds.), *Syntax. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung, Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft*. (HSK) 9.1, Berlin/New York, de Gruyter, 730–747.

Friederike SPITZL-DUPIC
Université Blaise Pascal / Clermont-Ferrand II,
Laboratoire de Recherche sur le Langage (LRL EA 999),
MSH Clermont-Ferrand

Friederike.SPITZL-DUPIC@univ-bpclermont.fr